



Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient

Le programme vise à développer les compétences pédagogiques et relationnelles des professionnels afin qu'ils maîtrisent les fondamentaux de l'ETP et accompagnent les patients dans l'acquisition de compétences d'auto-soins et d'adaptation leur permettant de prendre des décisions pour se maintenir en santé.



6 JOUR(S)
42 HEURES



FORMAT
PRESENTIEL



FORMAT DISTANCIEL
DISPONIBLE



FORMATION
DPC



CONTEXTE DE LA FORMATION

Cette formation est conforme au guide méthodologique sur la structuration d'un programme d'ETP de la HAS, à l'article R1131-1 à 3 du code de la santé publique et à l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient. Il se déroule, sur 42 h en présentiel ou distanciel, pour des professionnels de santé, futurs dispensateurs de programme d'ETP. Ces professionnels proviennent de différentes institutions ou exercent en libéral.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Explorer les perceptions, les représentations et les ressources de la personne atteinte de maladie grave et de son entourage
- Mieux comprendre les enjeux de la maladie parentale pour les enfants
- Utiliser les outils d'analyse familiale pour inclure la famille et les proches afin de comprendre l'histoire du patient
- Conduire un entretien d'évaluation et d'accompagnement de la situation du patient avec les membres de la famille et/ou les proches, en développant ses habiletés relationnelles
- Repérer les mécanismes psychologiques chez chacun des acteurs notamment après l'annonce de la maladie grave ou lors de toute situation relationnelle vécue comme difficile

CONTENU DE LA FORMATION

2 x 3 jours de formation | 2 intersessions

- Jour 1** : Accueil des participants, Recueil des objectifs, positionnement et questions des participants et remise du plan d'action personnalisé, pré-test de connaissance / Représentations de l'ETP – définition ETP – contexte réglementaire / Les 4 étapes de la démarche éducative / Bilan éducatif partagé (BEP) (ou diagnostic éducatif DE) : définition et posture – l'écoute active
- Jour 2** : Construction de la synthèse du BEP/ DE : en 3 temps / Les techniques d'entretien (ateliers interactifs) : questions ouvertes/fermées, reformulation
- Intersession** (4 semaines) : Réaliser un BEP/ DE auprès d'un patient
- Jour 3** : Retour sur les BEP/ DE réalisés : compétences psychosociales / L'approche motivationnelle : entretien et méthode – compétences relationnelles et pédagogiques
- Jour 4** : Outils et méthodes pédagogiques / Conception d'une séance pédagogique
- Intersession (4 semaines)** : Finaliser la séquence pédagogique
- Jour 5** : Retour sur les séances pédagogiques / L'animation de groupe : méthodes et enjeux
- Jour 6** : Évaluation des compétences du patient / Construction d'outils d'évaluation (travail en sous-groupes) - Axes d'amélioration individuels et collectifs / Synthèse et conclusion, post-test et questionnaire de satisfaction / Clôture de la formation

[+ Plus d'informations sur notre site](#)

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Méthodes** : Pédagogie active intégrant échanges sur les pratiques, exercices pratiques (outils de l'ETP) individuels et en sous-groupes, vignettes et cas cliniques, jeux de rôles, cartes conceptuelle, brainstorming, mémaplan.
- Supports d'animation** : diaporama
- Livret pédagogique** intégrant l'ensemble du contenu de la formation, remis au format papier et/ou numérique à chaque participant.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION ET DE TRAÇABILITÉ

- Pré et Post test
- Feuille d'émergence
- Attestation de fin de formation
- Grille de suivi de l'amélioration de la pratique (PAP)
- Attestation de DPC

CONCEPTEUR(S)

Formateurs experts en ETP / consultants en ETP / IDE et diététicien coordinateur de programmes d'ETP / coach / psychologue clinicien / sophrologue

INTERVENANT(S)

Formateurs experts en ETP / consultants en ETP / IDE et diététicien coordinateur de programmes d'ETP / coach / psychologue clinicien / sophrologue

PUBLICS CIBLES

Professionnels de santé salariés et libéraux : chirurgiens-dentistes, diététiciens, ergothérapeutes, infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, pédicures-podologues, pharmaciens, psychologues, sages-femmes, sophrologues. Professionnels du secteur médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun

TARIFS

Intra	Nous contacter
Inter	1 000€ par personne

PROCHAINES SESSIONS

Plus d'informations :
07 88 12 37 82
contact@am-dpc.fr
<https://am-dpc.fr>

NOTE CLIENTS

4,56 / 5